

CONCLUSION GENERALE

Comme conclusion de ce travail, nous énumérons ce que nous considérons être les points importants de ce mémoire et les suites possibles de ce travail.

Les points importants se répartissent :

Le premier point est un tour d'horizon des concepts et outils du cadre théorique et pratique de la problématique. En effet nous nous sommes intéressés au processus d'élaboration d'un projet architectural depuis les intentions et l'énoncé des besoins jusqu'à la concrétisation de l'objet à construire. L'état d'art avec un penchant sur la littérature de l'architecture française nous a fourni l'essentiel de l'approche des activités de conception et de l'élaboration d'un projet. Une synthèse de la pratique de projet architectural est faite depuis, d'une part du code des marchés publics et, d'autre part de tout l'arsenal législatif et réglementaire sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et la fonction d'architecte en Algérie.

Le leitmotiv de cette partie est de faire ressortir les interactions des principaux acteurs, notamment le couple maître d'œuvre-maître d'ouvrage, tant au niveau du processus de conception qu'au niveau de la conduite du projet architectural.

Le deuxième point concerne le cadre d'investigation, à savoir « le logement ». C'est une étude des aspects législatifs et institutionnels ainsi que des aspects morphologiques et organisationnels du logement en Algérie. Le cadre législatif et réglementaire constituera un des espaces de contraintes auquel le collectif d'acteurs du processus de conception doit faire face.

Ayant balisé le cadre théorique et législatif, nous étions à même d'entamer le travail sur le terrain et de choisir les cas d'études les plus appropriés qui permettent d'analyser l'impact des interactions du couple maître d'œuvre-maître d'ouvrage sur le processus de conception. C'est ainsi que prendra forme le troisième point.

Le troisième point est composé de trois volets :

Le premier volet concerne le cadre méthodologique. Dans ce volet, nous avons présenté les principaux concepts des instruments de notre investigation. Nous nous sommes situés sous l'horizon de la recherche qualitative. Nous avons montré l'intérêt de l'étude de cas, comme méthodologie qualitative et outil d'analyse. Cet outil convient particulièrement (Robert K. Yin, 1984) pour étudier quelque chose de spécifique dans un phénomène complexe ; pour notre problématique, la chose spécifique est les interactions du couple maître d'œuvre-maître d'ouvrage et le phénomène complexe, le processus de conception du logement collectif.

Dans ce volet, nous avons d'abord fixé les références du cadre méthodologique, où nous avons répondu aux trois principales questions :

- quelles sont les données pertinentes à collecter?
- comment faire la collecte ?
- de quelle manière utiliser les données collectées?

Si la démarche globale est l'étude de cas, notre cadre méthodologique inclura aussi l'analyse de contenu notamment au niveau du découpage et la catégorisation des énoncés du discours du maître d'œuvre que l'on a recueillies durant les entrevues semi-dirigées. Ces énoncés nous expliquaient pourquoi, comment et par qui sont faites les transformations architecturales. Il n'était pas nécessaire d'utiliser l'analyse de contenu comme un instrument de collecte de

données, puisque à son utilisation nous avons toutes les données pertinentes à notre question de recherche. L'analyse de contenu est fondamentalement utilisée pour dégager les catégories d'analyse, classer et compter les unités d'enregistrements.

Un autre point à élucider. Il fallait déterminer la stratégie de la recherche à adopter. Robert K. Yin énumère trois : descriptive, exploratoire et explicative. (Yin, 2003) Celle qui répondait le plus à nos besoins est la stratégie descriptive, puisqu'il s'agit de décrire un processus de conception. A moindre mesure la stratégie exploratoire est à considérer, car il s'agit d'explorer les facteurs des transformations architecturales.

Après s'être fixé sur les projets à analyser, nous avons entamé la recherche proprement dite dans **le deuxième volet**. Pour chaque projet, nous avons mis l'accent sur la première conception, telle qu'elle se trouve dans le dossier du concours. Ensuite nous avons retracé l'évolution de la conception, et ce jusqu'au dossier d'exécution. Pour ce faire, nous nous sommes focalisé sur les événements et les conditions de leur apparition : Pourquoi est faite la modification ? Par qui ? Et à quel niveau se situe cette modification ? Les réponses à ces questions sont consignées dans une première grille d'analyse. Pour pouvoir situer exactement les modifications, nous avons utilisé des avatars. Par ces avatars, on peut retracer de manière graphique l'évolution de la conception. Pour s'assurer de la pertinence des données, nous n'avons retenu que celles qui ont trait aux unités d'analyse de notre hypothèse.

L'analyse de contenu n'intervient que lorsque les cinq grilles d'analyse sont enfin prêtes pour être exploitées. Elle prend comme corpus à analyser ces cinq grilles. Par le processus de découpage et de catégorisation, nous ressortons les catégories d'analyse et nous les projetons dans une deuxième grille d'analyse.

En somme, le deuxième volet expose la démarche opérationnelle de la conduite de notre recherche, telle qu'illustrée dans le schéma suivant (**figure 8-1**).

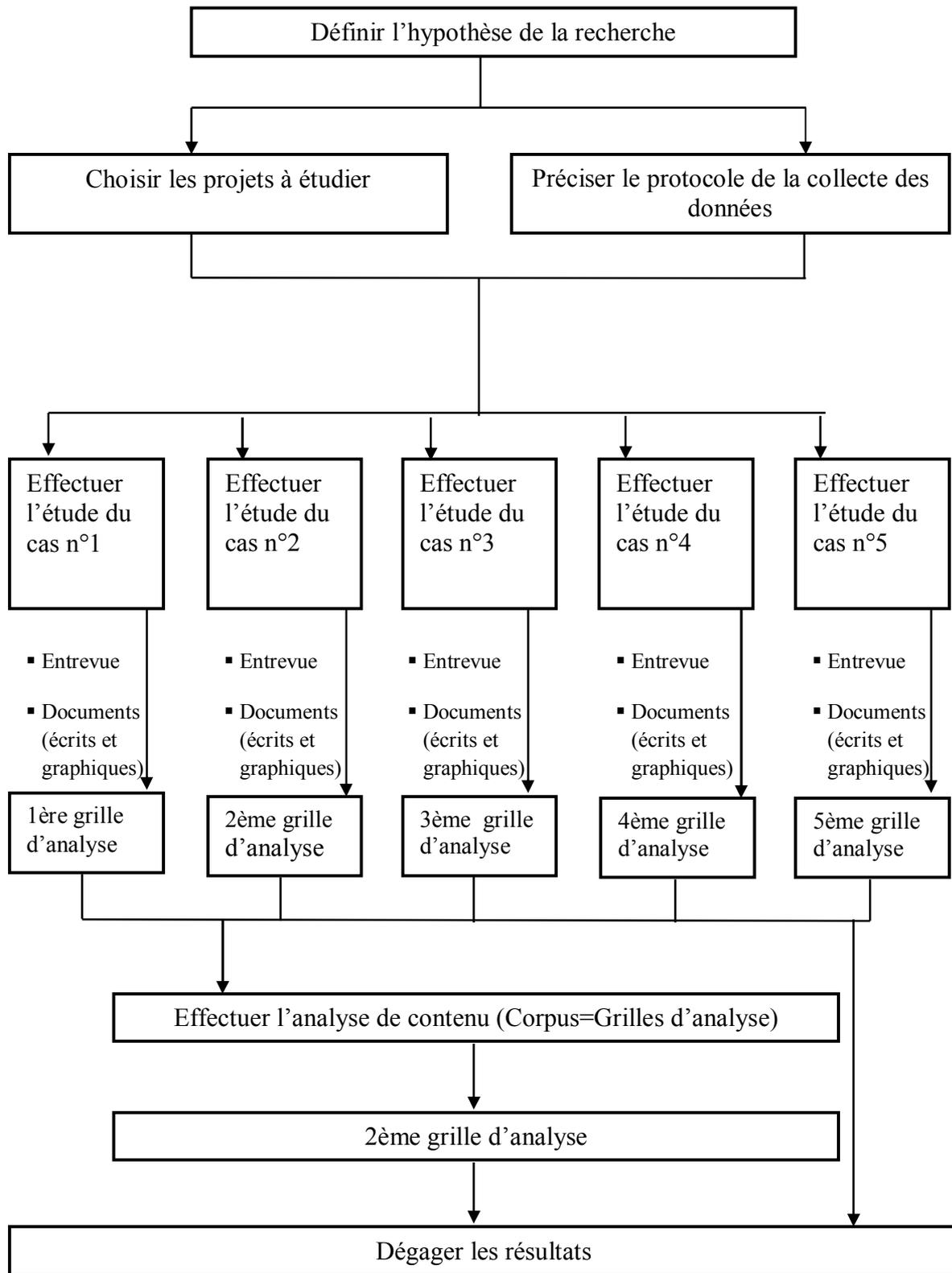


Figure 8-1 : Démarche globale de la conduite de la recherche

Dans le **troisième volet**, réservé aux résultats de notre recherche, nous avons montré que les facteurs des modifications conceptuelles dans la palette des projets étudiés sont des contraintes de nature économique, programmatique, constructive, réglementaire, sitologique ou autre. Dans les facteurs identifiés par « autre », on incluait des critères subjectifs d'esthétique ou simplement des modifications fantaisistes.

En distinguant les contraintes initiales de celles qui surgissent tout au long de l'évolution de la conception dans les limites de temps fixées, nous avons remarqué, d'une part, que les contraintes programmatique, constructive, réglementaire et sitologique font induire des contraintes économiques, et d'autre part, que tous les aspects économiques, programmatiques, constructifs, réglementaires et sitologiques sont fondamentalement du ressort du maître d'ouvrage. Ajoutons à tout cela, la négociation, qui était, pourtant, considéré comme la stratégie la plus fréquemment adoptée par le concepteur selon l'état d'art, est très faiblement choisie par les maîtres d'œuvre dans la palette de projets étudiés. On a constaté une soumission entière à la contrainte. Une obéissance au maître d'ouvrage est observée dans quelque 69% des modifications conceptuelles.

En notant, ailleurs, qu'à chaque fois qu'une contrainte de nature programmatique, constructive, réglementaire et sitologique survient, elle fait surgir avec elle une nouvelle contrainte économique, et donc des modifications potentielles à la conception. Nous pouvons tout autant dire que le principal facteur des modifications conceptuelles se résume dans les contraintes économiques.

Nous sommes arrivés à la conclusion suivante : Si la commande initiale de logement était formée par des études rigoureuses des aspects programmatiques, constructifs, réglementaires et sitologiques, on aurait évité les pertes de temps et les dépenses inutiles.

Quelques remarques méthodologiques relatives à notre démarche s'imposent. Le cadre méthodologique général de notre approche repose fondamentalement sur l'étude de cas, telle que décrite par Robert K. Yin et John Gerring. (GERRING, 2007 ; YIN, 2003) Bien que nous ayons utilisé l'analyse de contenu comme un outil de catégorisation dans notre approche méthodologique, il faut savoir qu'elle offre, elle aussi, un cadre méthodologique pour la collecte et l'analyse de données. (KRIPPENDORFF, 2004 ; LERAY, 2008) Le passage d'un cadre méthodologique à un autre devra être pris avec le plus grand soin. A titre d'exemple, la catégorisation dans l'étude de cas s'opère sur les unités d'analyse, alors que celle de l'analyse de contenu, elle s'applique sur les catégories d'analyse. Le passage paradigmatique de l'un à l'autre méthodologie doit être saisi.

Perspectives futures :

Avant de parler des suites possibles de ce travail, il faut noter que le processus de conception dans une monographie de projet peut être délimité dans le temps en trois phases. La première, celle que nous avons appelée « la première conception », est contenue dans le dossier de sélection du projet. La deuxième, c'est l'objet de cette étude, elle s'étale depuis la sélection du maître d'œuvre jusqu'à ce que l'objet conçu soit prêt à être réalisé. En fin, le processus de conception dans la dernière étape implique, en plus du couple maître d'œuvre-maître d'ouvrage, l'entrepreneur qui sera chargé de la de construction de l'objet conçu.

Ceci étant dit, il est naturel de dire que l'analyse monographique de ce travail peut s'étaler à la troisième phase où l'on voit ressurgir un autre acteur : l'entrepreneur.

Une autre suite possible concernerait la conclusion à laquelle nous sommes arrivée, à savoir, « une commande initiale de logement spécifiée avec des études rigoureuses des aspects programmatiques, constructifs, réglementaires et sitologiques, éviterait des pertes de temps et des dépenses inutiles », où l'attention serait plus focalisée sur la commande initiale.